

Le groupe [APRIL](http://www.april.fr) / T : 04.72.36.18.98 (siège à Lyon), spécialisé dans le courtage en assurances, annonce la conclusion d'un accord avec l'administration fiscale. Il porte sur la proposition de rectification qui fait suite aux investigations portant sur la territorialité de l'activité de réassurance de la filiale Axeria Re, implantée à Malte. L'accord, définitif, voit April inscrire à ses comptes, en plus de la provision de 20 M€ déjà constatée, une charge non-courante de 21,1 M€ pour l'exercice 2019. www.april.fr